



Maison de la Laïcité Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°243 octobre 2026

EXPOSITION

DU VENDREDI 23 OCTOBRE AU SAMEDI 31 OCTOBRE

Véronique STRAET
Peinture et objets artisanaux

Patrice DECHAMPS
Huiles sur toiles

VERNISSAGE
Vendredi
23 octobre
à 19h



Michel Mainil
Saxophone

Patrick Wante
Batterie

Paolo Loveri
Guitare

Eric D'Agostino
Guitare

JAM SESSION ANIMÉE LE
16 OCTOBRE 20H

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

À l'ONU, le CAL défend le cours de philosophie et citoyenneté	p. 3
Vendredi 16 octobre à 20h : 24ème soirée Jazz Jam Session animée par un groupe de jazz internationalement connu	p. 4
Vendredi 23 octobre à 19 h : vernissage de l'exposition de peinture de Patrice Dechamps et Véronique Straet	p. 6
Du vendredi 23 octobre à 19h au 31 octobre : exposition	p. 6
Jeudi 15 octobre à 17 h : Le cinéma de minuit : <i>Le mouchard</i> de John Ford	p. 7
Le bien commun : une utopie ou un défi ? Et notre vie de chaque jour dans tout ça ?	p. 8
Notre excursion du 12 septembre : découvertes artistiques, industrielles... et cuisine du terroir	p. 11
Jeudi 8 octobre à 10h ou à 13h : atelier d'art floral	p. 13
Lundis 12 et 26 octobre à 14h : atelier d'aquarelle	p. 13
Mardis 6 et 20 octobre à 13h30 : après-midi Scrabble	p. 13
Notre dimanche sans voiture du 20 septembre	p. 14
Lundi 26 octobre : « Les Lundis du Préau » à 12 h : repas ; à 14h15 : « 1886 : une année terrible pour le mouvement ouvrier débutant » par Gilles Meeus	p. 15

Accueil : 064/44 23 26 - Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](https://www.banqueparibas.be/fr/laicite)

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96 - Mail : yvnicaise41@gmail.com

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget. Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

À l'ONU, le CAL défend le cours de philosophie et citoyenneté



Le Centre d'Action Laïque (CAL), par la voix de son président Thomas Gillet, s'est exprimé à l'ONU à l'occasion du quinzième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'Homme, adoptée en 2011. Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU organisait un panel consacré à cet enjeu crucial. **Le CAL a eu**

l'occasion d'y prendre la parole au nom de Humanists International, qui réunit des associations humanistes et laïques des cinq continents.

L'éducation aux droits humains, une obligation des États

La Déclaration de 2011 rappelle l'obligation des États de promouvoir et d'assurer l'éducation et la formation aux droits humains. Celles-ci concernent tous les segments de la société, à tous les niveaux, notamment dans les écoles.

Cette session étant plus particulièrement consacrée à l'enseignement des droits humains pour les enfants et les jeunes, le président du CAL, Thomas Gillet, y a présenté le cours de philosophie et citoyenneté (CPC). Un cours qui, au lieu de diviser les élèves selon la religion de leurs parents, les rassemble autour de valeurs démocratiques et de concepts philosophiques communs, dans le respect de la neutralité de l'État, afin de construire une société pluraliste, tolérante et harmonieuse.

Philosopher pour apprendre à penser et débattre

Le cours de philosophie et citoyenneté permet à chaque élève de se développer, par la pratique de la philosophie, en tant que personne et citoyen dans une société démocratique. Il l'initie à la culture du débat, au questionnement philosophique et à la construction d'une pensée critique.

Le CAL a également affirmé que l'éducation aux droits humains doit bénéficier à tous les enfants, sans distinction.

Communiqué du Centre d'Action laïque du 19.09.2026



Maison de la Laïcité
orlanwelz

16 OCTOBRE
20H

24^e SOIRÉE JAZZ

JAM SESSION ANIMÉE PAR

Photo : Robert Hansenne



Bienvenue aux musiciens

amateurs éclairés,
musiciens confirmés
ou étudiants

**RÉSERVATIONS
SOUHAITÉES**

**PRÉVENTE : 10€
ENTRÉE : 12€**

INFOS ET RÉSERVATIONS :

064/44.23.26 ou

laicite.mlz@hotmail.com

Réservation confirmée par virement sur le compte :

BE 76 0682 1971 1895

“communication soirée jazz+nombre de personnes

PLACE ALBERT 1ER-16A
7140 MORLANWELZ

Editeur responsable : Yvan Nicaise



Vendredi 16 octobre à 20h
24^{ème} soirée Jazz
Jam Session animée par un groupe de jazz
Internationalement connu

Au programme

Les plus beaux standards de jazz, des grands classiques aux compositions plus modernes ou latinos, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La soirée sera animée par un groupe de base composé de **Michel Mainil** - saxophone, **Paolo Loveri** - guitare, **Éric D'Agostino** – contrebasse et **Patrick Wante** - batterie.

**Mais une jam session n'existe vraiment
que lorsqu'elle est partagée !**



Tous les musiciens sont les bienvenus et sont chaleureusement invités à venir rejoindre le groupe avec leur instrument pour partager le plaisir de jouer ensemble. Que vous soyez amateur éclairé, étudiant ou musicien confirmé, n'hésitez pas à monter sur scène !

Les mélomanes sont également invités à venir écouter, découvrir ou redécouvrir la magie du jazz en direct dans une atmosphère détendue.

Places réservées et numérotées dès le versement de la prévente

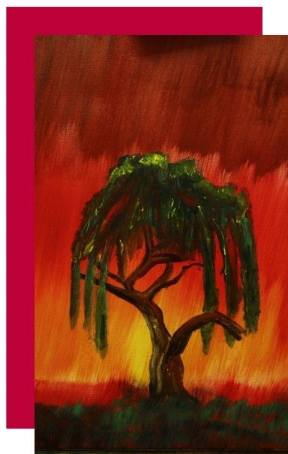
Venez nombreux pour une soirée placée sous le signe du swing, de l'improvisation et de la rencontre !

EXPOSITION

En
collaboration
avec



Place Albert 1er, 16A - 7140 Morlanwelz



**Patrice
DECHAMPS**

Huiles sur toiles

VERNISSAGE
le vendredi
23 octobre
à 19h

OUVERTURE

- le weekend de 10h à 17h
- Lundi, mardi, vendredi de 10h-16h sur rendez-vous (0495/25.74.86)

du vendredi
23 OCTOBRE
au samedi
31 OCTOBRE



**Véronique
STRAET**

Peinture et objets artisanaux

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Petite présentation des exposants

Patrice Dechamps

Natif de Charleroi ayant grandi au Congo belge, Patrice Dechamps obtient son doctorat en médecine à l'Université Libre de Bruxelles. Pourtant, ce scientifique rigoureux reste à l'écoute d'une voix intérieure qui l'oriente vers la peinture. Sur le plan stylistique, son œuvre récusé les cloisonnements stricts pour évoluer dans un entre-deux subtil, entre abstraction et figuration.

Son premier grand thème explore le paysage industriel.

Au fil de son évolution, un second thème majeur s'est imposé : la recherche de l'Absolu et de la Vérité à travers des trois grandes interrogations existentielles : *Que sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ?* La peinture de Patrice Dechamps s'apparente à une profonde démarche philosophique. En ravivant les codes du symbolisme traditionnel, l'artiste livre une longue méditation intime et invite les esprits libres à partager cette introspection féconde.

Véronique Straet

Née à Namur, Véronique Straet est une élève de l'École des Arts de Braine-l'Alleud, institution dynamique qui propose des formations artistiques diversifiées. Véronique Straet y puise une source immense d'inspirations. Elle dessine du Pop Art en partant des différents carnets de croquis et passe ensuite aux feuilles de dessin. Elle expérimente plusieurs supports grâce à son imagination débordante. Elle aime l'acrylique, peinture facile et rapide à réaliser. Son talent remarqué marque la scène artistique contemporaine.

LE CINEMA DE MINUIT...A 17H



Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous avons dû reporter cette projection prévue le jeudi 10 septembre au jeudi 15 octobre même heure.

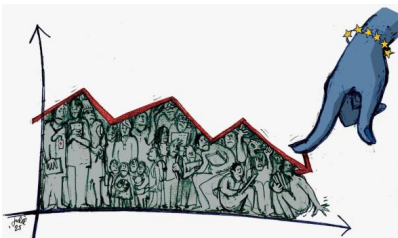
Pour la présentation, reportez-vous au « Le Courrier Laïque » n° 242 de septembre.

Le bien commun : une utopie ou un défi ? Et notre vie de chaque jour dans tout ça ?

En allégeant le contenu de ma bibliothèque, j'ai retrouvé un ouvrage de **2004** intitulé

« Désir d'humanité : le droit de rêver » de Riccardo Petrella, économiste et politologue italien.

Après une nouvelle lecture, j'ai constaté que les problèmes économiques, politiques, sociaux et humanitaires d'il y a 26 ans restaient d'une brûlante réalité et pire, n'ont fait que s'amplifier.



Riccardo Petrella dénonçait un monde dominé par le profit et le pouvoir, où la solidarité et le bien commun sont marginalisés. Il soulignait que les élites économiques et politiques confisquent le « droit de rêver » des citoyens en qualifiant la justice sociale et la paix d'utopies irréalistes.

L'auteur lança donc un appel aux citoyens pour qu'ils se réapproprient ce droit et agissent ensemble afin de bâtir une société démocratique, solidaire et respectueuse de la vie.

Le concept de bien commun

C'est le pilier central de la pensée de Riccardo Petrella, issu de ses engagements altermondialistes et de ses combats précédents (comme le droit à l'eau et la solidarité).

Le bien commun regroupe l'ensemble des ressources, des services et des droits fondamentaux qui appartiennent à l'humanité tout entière.

Cela inclut :

- Les ressources naturelles : l'eau (son grand combat), l'air, les semences, l'énergie ;
- Les services sociaux essentiels : la santé, l'éducation, le logement, les transports publics ;
- Les droits intangibles : la paix, la démocratie, l'accès à la connaissance.

Ce concept ne relève pas de la théorie, mais constitue une **urgence politique et sociale absolue** indispensable à la survie et à la dignité de chaque personne dans le monde au-delà de ses propres moyens privés, de ses richesses propres.

Mais triste constat : la privatisation du monde !

Petrella dénonce fermement la logique marchande actuelle, qu'il accuse de transformer ces biens communs en **marchandises génératrices de profit**. Il conteste le principe selon lequel le marché est le moyen le plus efficace de gérer les ressources de la planète.

Dans cette transition forcée, l'accès à l'eau, à la santé ou à l'éducation devient un privilège payant, excluant de fait les populations les plus pauvres et brisant le pacte social qui devrait unir l'humanité.



Une gouvernance mondiale et solidaire

Pour préserver ces biens, il propose des solutions structurelles qui passent par une gouvernance mondiale et solidaire.

Il imagine un grand contrat social mondial, porté par des institutions nouvelles capables de gérer ces richesses de manière démocratique et équitable, au-dessus des intérêts des États-nations ou des multinationales.

C'est une invitation à éveiller notre responsabilité collective, pour que chaque citoyen devienne le gardien de ces biens précieux et les transmette, intacts, aux générations futures.

Et en 2026 : existe-t-il une volonté de protéger les biens communs ?

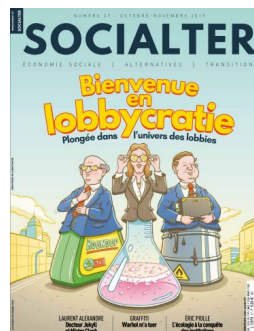
Il faut malheureusement constater que la notion de **biens communs** n'est pas la priorité des États car les structures politiques et économiques actuelles privilégient la souveraineté nationale et la croissance à court terme plutôt que la gestion collective à long terme.

Les raisons majeures qui expliquent ce manque de priorité

Le dogme de la croissance (PIB) : les États évaluent leur succès sur la croissance économique à court terme. Or, un bien commun demande souvent de limiter l'exploitation des ressources, ce qui freine la production immédiate.

Le poids des lobbies : les industries extractives ou polluantes exercent une forte pression sur les décisions politiques pour maintenir leur rentabilité, souvent au détriment des ressources partagées.

La logique de propriété : notre système mondial repose sur la propriété privée (gérée par le marché) et la propriété



publique (gérée pour préserver l'État). Les "biens communs", qui appartiennent à tout le monde et à personne en même temps, n'entrent pas dans ces cases juridiques et économiques classiques.

Le court-termisme électoral : Les gouvernants sont élus pour des mandats courts (4 à 5 ans).

Protéger les biens communs demande des investissements massifs dont les bénéfices ne se verront que dans plusieurs décennies.

Une micro alternative : gestion des biens communs et vie de proximité



Le citoyen reproche au politique de ne penser qu'à sa carrière, pas d'œuvrer au bien-être collectif



Les circuits courts visent à rapprocher producteurs et consommateurs. En intégrant la notion de « commun », les ressources indispensables à cette production (comme l'eau, les semences paysannes, les terres agricoles ou les outils de transformation) cessent d'être de simples marchandises privées pour devenir des ressources gérées collectivement afin d'en assurer l'accès durable.

Les communes sont des espaces où de nombreuses initiatives peuvent naître et être encouragées afin de reprendre conscience de l'importance des notions de biens communs et de vie sociétale.

Les thèmes de réflexions et de mise en place de projets innovants ne manquent pas : gestion coopérative de l'énergie, gestion participative de la politique du logement, intégration de critères éthiques dans les marchés publics, rénovation de l'espace urbain au profit des habitants, politique d'intégration des nouveaux arrivants dans la commune, politique de cohésion sociale.

Il est aussi important de développer la place de l'éducation au sens large au cœur de la vie communale, en favorisant les collaborations entre les écoles, les familles, les associations et les services locaux.

Nous ne changerons pas pour autant le monde, mais nous pouvons changer le monde proche dans lequel nous vivons chaque jour.



Yvan Nicaise

Notre excursion du 12 septembre : découvertes artistiques, industrielles... et cuisine du terroir

Nous étions 40 personnes, nombre maximum accepté par les guides des deux musées visités, pour passer, ensemble, une belle journée de découvertes artistique et industrielle.

Le « Musverre » de Sarts – Poteries fut l'occasion d'un passionnant parcours dans le monde de la verrerie et de ces créateurs.

Ce musée met à l'honneur une imposante collection de pièce en verre que les ouvriers de la manufacture confectionnaient durant leur temps de pause.

D'autres salles présentaient des œuvres créées par des verriers du monde entier, à l'occasion de plusieurs symposium internationaux ou de résidences d'artistes.

A l'issue de ces semaines, les artistes verriers ont offert, au musée, l'essentiel de leur production.

Après un repas aux saveurs du terroir, l'après midi fût consacré à la visite du musée de la dentelle à Caudry.

Installé dans une authentique manufacture de briques et de métal datant de 1898, ce musée n'est pas un simple lieu d'exposition figé, mais le gardien d'un **patrimoine industriel et créatif toujours vivant.**

Cet artisanat d'excellence a habillé des personnalités de Marilyn Monroe à Kate Middleton, en passant par Beyoncé et Michelle Obama...

Le souhait des participants : organiser une excursion en 2027.

A nos administrateurs.trices de faire preuve d'imagination ! Nos membres peuvent consulter les photos prises lors de cette excursion sur le site des membres « Morlanwelz Balade Laïque »

Yvan Nicaise





Parrainage laïque du 22 août



Le 22 août, nous avons célébré le parrainage laïque de Mya Danckaerts dont les parents sont Madame Camille Brouet et Monsieur Mickaël Danckaerts.

Madame Anne Bach Thu et Monsieur Jimmy Danckaerts, pressentis comme marraine et parrain de Mya, se sont solennellement engagés à se conformer aux devoirs qu'implique le parrainage laïque et de prendre sous leur protection Mya si l'un ou l'autre parent était empêché par le destin de remplir jusqu'au bout leur mission.



A vos agendas : nos activités de novembre 2026 (Hors activités permanentes)

Vendredi 6 et samedi 7 novembre :

Théâtre « Frances » pièce de Jean-Luc Pierrart

Jeudi 12 novembre -17h

Cinéma de minuit : film à déterminer

Jeudi 19 novembre – 19h : Ciné-débat des Résistances

« En première ligne » de Petra VOLPE

Dimanche 22 novembre -12h30

Repas d'avant les FêteS

Mercredi 25 novembre – 19h

« Les fossoyeurs de la démocratie libérale »

Conférence-débat d'Arnaud Zacharie

Jeudi 8 octobre à 10h ou à 13h : atelier d'art floral

Nous nous retrouvons avec les belles couleurs de l'automne.
N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la
Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.
Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.
Participation : **18 €**, fleurs et café compris.
Prochaines dates : 5 et 19 novembre.

Marie-Christine Cuchet



Lundi 12 et 26 octobre à 14h : atelier d'aquarelle

Les participant.e.s à cet atelier poursuivent avec
enthousiasme cette activité créative.
La participation aux frais est de **6 €**,
Papier et café offerts.
Prochaines dates : 9 et 23 novembre.

Monique Piret



Mardis 6 et 20 octobre à 13h30 : après-midi Scrabble

Les passionnés de Scrabble se réunissent et
partagent leur passion de 13h30 à 16h30.
Les tables se constituent, quel que soit le
niveau, chacun y apportant ses connaissances
et ses astuces.
L'entrée est gratuite et la consommation est
souhaitée.
Prochaines dates : 3 et 17 novembre.

Georges Gérard



Notre dimanche sans voiture du 20 septembre

Certes le public s'est fait attendre mais la bonne humeur était présente malgré un temps maussade durant la matinée. Des jeux en bois ont été installés momentanément à l'intérieur de nos locaux et les bénévoles se sont permis des joutes amicales mesurant leur adresse ou leur capacité à adapter leur force sous les rires de ceux qui les observaient et comptaient les points. Le temps sec est progressivement revenu et les promeneurs aussi. Comme à chaque fois, les jeux en bois ont eu leur succès. Le potage Saint Germain a réchauffé les corps, les croque-monsieur ont comblé les quelques affamés et des gourmands se sont régalez des crêpes. En fin de journée, le soleil se pointant, quelques crèmes glaces ont été savourées.

Dominique Patte



26 octobre : « Les Lundis du Préau » à 14h15

«1886 : une année terrible pour le mouvement ouvrier débutant »

Présentation de la conférence

"1886 : une année terrible pour le mouvement ouvrier débutant".

De cette période lointaine, on retient généralement une échauffourée d'un soir à Liège et quelques jours d'émeute à Charleroi au mois de mars, avec des ouvriers tués par l'armée et un château en feu.

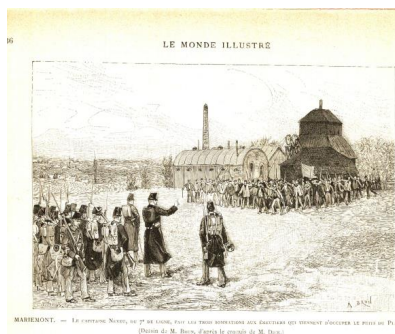
Pourtant, par une chronologie précise de toute cette année 1886, et plusieurs cartes, on peut élargir le regard : c'est presque toute la Wallonie, de Sprimont à Tournai, ses verriers, mineurs, sidérurgistes et carriers, qui est en effervescence pendant plus de trois semaines y compris dans la région du Centre et à Carnières, au charbonnage du Placard.

Et c'est toute l'année qui est émaillée de meetings pour le suffrage universel, de cortèges ouvriers et de manifestations, jusqu'à Bruxelles avec 1300 femmes de Charleroi, avec des pétitions efficaces contre les lourdes condamnations.

On voit enfin la bourgeoisie patronale qui prend vraiment peur et octroie une première série d'acquis sociaux.

Avec le POB qui a une année d'existence, ce sont les marxistes, les anarchistes et des leaders ouvriers qui se mettent en évidence... pour longtemps !

La suite lors de la conférence.



Le conférencier

Retraité, Gilles Meeus a travaillé aux ACEC et dans une association traitant de l'environnement. Il s'intéresse désormais à l'histoire locale.

Il est membre du "Collectif 1886 à Charleroi", un groupement qui commémore, le 27 mars de chaque année, les morts tombés à Roux, face à la troupe en armes. Ce collectif de bénévoles a le soutien des FGTB et CSC et le concours d'Amicales de Mineurs.

A la mi-novembre, le Musée A.-L. Martin de Carnières accueillera l'exposition que ce collectif a consacrée aux événements de 1886.

P.A.F : 5 € goûter compris

26 octobre : « Les Lundis du Préau »

A 12h30 : repas mensuel

**à 14h15 : «1886 : une année terrible pour le mouvement
ouvrier débutant »**

Par Gilles Meeus

Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : 20 €
- de participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : 5 €
- ou de participer au repas et l'activité (goûter compris) : 25 €

La plupart des personnes apprécie la formule combinée qui associe gastronomie et détente.

Menu



**Cassoulet Maison
Confit de canard et
Saucisse de Toulouse**

Dessert

Café

20 €

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) **au plus tard le mercredi 21 octobre** inclus **par téléphone** au 064/442326 **et** confirmation **par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz. Mentionner « Préau octobre - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Mise en page : Dominique Patte

Couverture : Naomi De Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)